



**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT A PASSER LES TESTS DE SELECTION
A L'ENGAGEMENT DANS LES ARMEES**

Candidat majeur :
 Je soussigné(e), M. / Mme : (nom-prénom) :
 Né(e) le : à :
 Demeurant (adresse complète) :
 N° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :
 Déclare accepter les conditions de passage des tests de sélection à l'engagement dans les armées.

Candidat mineur :
 Je soussigné(e), M. / Mme : (nom-prénom) :
 Demeurant (adresse complète) :
 N° de téléphone :
 Déclare, en ma qualité de :
 Père Mère Représentant légal
 De M. / Mme : (nom-prénom) : mineur non émancipé,
 Né(e) le : à (lieu) :
 Donner mon consentement pour qu'il (elle) passe les tests de sélection à l'engagement dans les armées.

- De plus, je suis informé(e) que la sélection des candidats à l'engagement dans les forces armées se compose de plusieurs étapes :
 - Des mesures biométriques (notamment une mesure de la taille et du poids) nécessaires pour l'orientation réalisée par le conseiller en recrutement ;
 - Des examens médicaux et éventuellement une expertise médicale spécifique à un emploi ;
 - Des tests physiques et psychotechniques ;
 - Eventuellement des examens d'évaluation spécifiques ;
 - Un entretien de motivation.
- En cas d'urgence, je peux (mon fils/ma fille peut) bénéficier de soins prodigués soit par le médecin militaire de l'antenne d'expertise médicale initiale (AEMI), soit par les services de secours :
 Oui Non
- Je suis informé(e) que la responsabilité de l'Etat ne saurait être mise en cause en cas de dommages subis par le candidat de son propre fait ou de la part de tiers autres que les agents de l'Etat pendant les tests de sélection et les trajets domicile - département évaluation information. Il appartient au candidat de vérifier auprès de son assureur les types de dommages garantis au titre de son contrat d'assurance responsabilité civile.
- Je m'engage (pour mon fils/ma fille) à respecter les consignes de sécurité relatives à l'usage des équipements informatiques auxquels je pourrais avoir accès. Ces consignes me (lui) seront communiquées sur place. Tout manquement pourra faire l'objet de poursuites par le ministère de la défense.
- En fonction de la réglementation en vigueur au sein du groupement de recrutement et de sélection (GRS), j'autorise mon fils / ma fille à sortir du site sans accompagnement :
 Oui Non

Avertissement (article 27 de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978)

- La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites aux questionnaires nécessaires à la procédure de recrutement.
- Les réponses aux questions posées revêtent un caractère obligatoire pour assurer le traitement administratif de votre dossier. Un défaut de réponse à certaines questions pourrait vous être préjudiciable.
- Les renseignements obtenus seront enregistrés dans le fichier de la direction du personnel militaire de l'armée de terre et le dossier médical transmis à la direction du service de santé des armées.
- Il importe, dans votre intérêt, d'en vérifier l'exactitude et de signaler à l'autorité militaire toute anomalie ou omission constatée sur les documents que vous recevrez ultérieurement.
- Vous avez la possibilité d'exercer votre droit d'accès au fichier et votre droit de rectification, pour les informations vous concernant, par l'intermédiaire de votre organisme d'administration.

A.....le.....
Signature